

GESTION PRIVEE PLANETE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Forme sociale : Société anonyme (SA)

Siège social : 65 route de Niort - 79430 LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

NIORT 425 073 533

RAPPORT ANNUEL AU 30 DECEMBRE 2022

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet Jacques Potdevin et Associés (JPA)

représenté par Pascal ROBERT
7 rue Galilée 75116 PARIS

SOCIETE DE GESTION

MCA FINANCE

48C, boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS

**GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET DE VALORISATION PAR
DÉLÉGATION**

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

4, rue Gaillon 75002 PARIS

ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence 75009 Paris

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle des marchés actions par le biais d'une gestion active et discrétionnaire en s'exposant sur les marchés actions et taux internationaux, Il n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et peut investir dans l'ensemble des valeurs cotées sur les places financières internationales.

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence.

Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indicateur Morningstar Global Target Market Exposure NR Eur.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euros dividendes réinvestis. L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice

La stratégie de gestion utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

‡ de 0% à 100% sur les marchés d'actions internationales y compris de pays émergents et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :

- 0 à 100% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros),
- de 0% à 50% aux marchés des actions liées à l'or et aux matières premières

‡ de 0% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergents, souverains du secteur public et privé de toutes notations, dont :

- de 0% à 45% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion,
- de 0 à 5% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à B- selon l'analyse de la société de gestion.

‡ de 0% à 50% sur les marchés des obligations convertibles, de toutes notations d'émetteurs internationaux y compris émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation, dont :

- 0 à 50% en obligations convertibles d'émetteurs de pays émergents,
- de 0% à 20% en obligations convertibles de notation inférieure à BBB- selon l'analyse de la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 10.

| de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV est investie :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition des risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change.
- emprunts d'espèces, dépôts.

**ORDRE DU JOUR DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 14 AVRIL 2023**

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022- Quitus aux administrateurs,
2. Examen et approbation des comptes annuels - Affectation des sommes distribuables,
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes,
4. Pouvoirs.

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 30 décembre 2022.

I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Politique de Gestion

• **Commentaire de gestion**

	Année 2022	GESTION PRIVEE PLANETE <i>Actions Monde</i>
VL	121,05 €	
Actif net	12,24 M€	

COMMENTAIRE DE GESTION (Période sous revue : 31 décembre 2021 / 30 décembre 2022)

L'analyse de la performance de l'année 2022 fait ressortir une hausse de -13,92% net de tous frais.

► **Poche TAUX** :

Performance de +0,83% sur la poche.

Investissement sur l'ETF SPDR US TREASURY 3-7YR (-3,2% / -0,03) afin après la forte remontée des taux aux Etats-Unis.

► **Poche STRUCTURES**

Pas de nouveaux investissements.

Seule ligne : Structuré UNIBAIL 4,7% 2024 (-29,4% / -0,21)

► **Poche ACTIONS** :

Performance de -14,14% par rapport à l'indice de référence le Morningstar Global Target Market Exposure NR en €

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : TOTALENERGIES (+29,5% / +1,05), GLENCORE (+37,9% / +0,69), ALIBABA GROUP HLDG (+42,0% / +0,62), SHELL (+11,2% / +0,38)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : AMAZON COM (-36,0% / -1,33), MCA ENTREPRENDRE PME (-20,4% / -1,27), ALPHABET CL.A (-30,5% / -1,21), ALIBABA GROUP ADR (-100,0% / -1,16)

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 10,66%

Perspectives 2022 :

Nous annonçons une année 2022 délicate. Elle le fut ! Les pressions inflationnistes records induites par la sortie du covid (et le dérèglement de la chaîne logistique) puis par l'envolée des prix du baril de Brent suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont pesé sur la performance des actifs risqués. Les Banques Centrales ont dû sévèrement durcir leur politique monétaire (hausse des taux directeurs) et ont déjà entamé pour certaines une réduction de la taille de leur bilan. Les performances obligataires ont souffert de la forte hausse des taux et de l'écartement des spreads de crédits et les actions à durée longue (valeurs de croissance) ont très nettement sous-performé sur l'année 2022 (NASDAQ à -33,1% en \$).

Que pouvons-nous espérer de 2023 ? Il faut pour cela tenter de répondre à trois questions, toutes dépendantes les unes des autres :

- 1) **Où seront les taux longs en fin d'année ?** Nous tablons sur un ralentissement de l'inflation sur les prochains mois. Les banques centrales continueront certainement d'agir par des hausses de taux directeurs jusqu'au T2 2022. Les discours resteront cependant agressifs (hawkish) tant qu'il n'est pas certain que l'inflation atterrisse en douceur vers l'objectif de 2% (horizon 2024).
➔ Notre scénario central reste basé sur une détente des taux longs d'ici la fin de l'année. Il convient donc de commencer à reprendre de la durée dans les portefeuilles.
- 2) **Quelle sera la sévérité et la durée de la récession économique à venir ?** Les indicateurs avancés sont en zone de contraction dans la plupart des pays développés. Bien que le rythme des créations d'emploi ralentisse aux Etats-Unis, le marché du travail est toujours vigoureux et n'indique pas pour le moment de récession sévère. Au niveau microéconomique, les dirigeants parlent aujourd'hui de manque de visibilité mais ne se montrent pas d'une inquiétude extrême.
➔ Les investisseurs ne croient pas aujourd'hui au scénario de récession longue et violente. A moyen terme, nous restons malgré tout prudents sur les secteurs les plus cycliques.
- 3) **Quel est l'avenir de la crise énergétique dans laquelle nous sommes rentrés depuis la guerre en Ukraine ?** Cette question est majeure puisqu'elle sera déterminante pour les pressions inflationnistes futures et peut remettre en cause les points 1) et 2).
D'un côté, la Chine semble vouloir repartir avec sa sortie de la politique zéro covid. Le conflit ukrainien semble également (et malheureusement !) parti pour durer. Ces éléments créeront inévitablement des pressions haussières sur le baril de Brent. De l'autre, la plupart des pays développés sont à l'aube d'une récession, impactant normalement une partie de la demande (pressions baissières).
L'évolution future des prix de l'énergie reste donc largement incertaine (de même que les prix des matières agricoles). Une exposition à l'énergie semble plus que jamais nécessaire dans les portefeuilles, comme couverture face à l'inflation en cas d'excès d'optimisme sur les points 1) et 2).

Les marchés dont depuis plusieurs années « drivés » par la liquidité. Nous sommes aujourd'hui dans une période d'assèchement de celle-ci, auquel s'ajoute un ralentissement économique à venir et, de fait, de probables révisions à la baisse des bénéfices attendus. La volatilité des actifs risqués sera donc accrue. Il faudra savoir profiter des replis de marché pour reprendre de la volatilité sur les actifs risqués.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

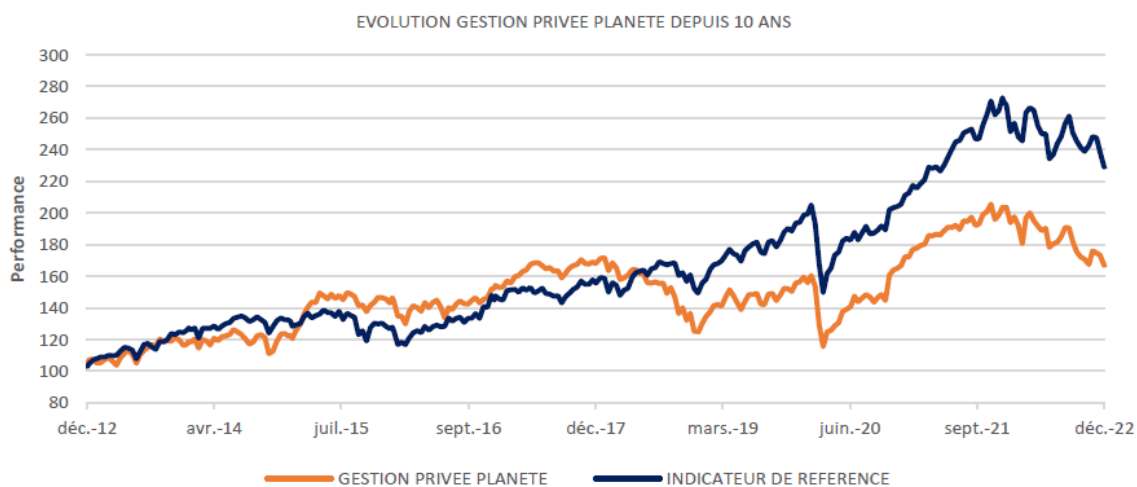
Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.



Performances et statistiques

	2022	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-13,92%	-13,92%	+11,76%	+3,99%
Perf. annualisée			3,78%	+0,78%
Indicateur de ref.	-13,03%	-13,03%	+21,20%	+51,11%
Perf. annualisée			+6,62%	+8,61%

- Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR depuis le 10/06/2022.
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Evaluation du risque

	GESTION PRIVEE PLANETE			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	17,2%	18,8%	17,5%	15,5%	16,9%	15,2%
Max Drawdown	-16,1%	-28,1%	-32,8%	-12,7%	-27,0%	-27,0%
Tracking Error	8,1%	7,2%	7,4%			
Ratio de Sharpe	-0,81	0,63	0,23			
Ratio d'information	-0,11	-1,32	-6,35			
Bêta	1,02	1,04	1,06			
Délai de recouvrement	27	32	79			

Max Drawdown : perte maximale historique
Tracking Error : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice
Ratio de Sharpe : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris
Ratio d'information : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence
Bêta : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence
Délai de recouvrement : nombre de périodes nécessaire pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période.

Principaux mouvements

Achats	Renforcements	Allègements	Ventes
EUROFINS SC.	ADOBE	TOTALENERGIES	ASTRAZENECA
ISH. CHINA LARGE CAP.	ALIBABA GROUP		AXA
KERING	DSV PANALPINA		BHP GROUP
PORCHE AUTO.	MCA ENTREPR. PME		GLENCORE
SHELL	MICROSOFT		RAYTHEON TECH.
PROSUS	SCHNEIDER ELE.		SAINT-GOBAIN
CMAM UNION+			UNIBAIL RODAM.

Top 5 positions

MCA GLOBAL.MKTS	6,64%
MCA ENTREPRENDRE	4,02%
TENCENT	3,55%
MICROSOFT	3,48%
ISH. CHINA BOND CNY	2,95%

Caractéristiques du fonds

Forme juridique	SICAV de droit français
Code ISIN	FR0000930836
Date de création	16 novembre 1999
Affectation des résultats	Capital. ou Distrib.
Durée de placement conseillée	> 5 ans
Devise cotation	Euro

Conditions financières

Droit d'entrée	6% max.
Droit de sortie	Néant
Frais de gestion	1,20 TTC max.
Valorisation	Quinzaine
Eligible PEA PME	Non
Cut Off	Mardi à 9h
Décimalisation	Part entière
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

Philosophie du fonds

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) qui recherche une performance supérieure à celle des marchés actions en s'exposant sur les marchés actions et taux internationaux, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire.

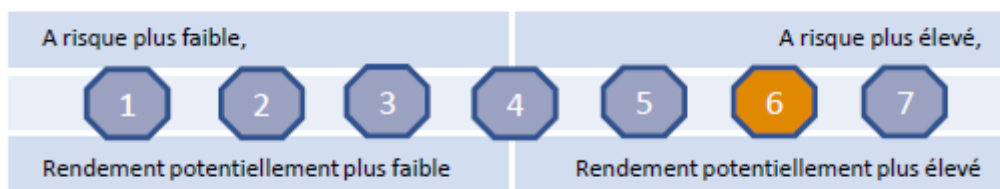
Principaux risques

La SICAV n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Cette publication n'a pas pour objet d'être une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de quelque instrument financier que ce soit. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus disponibles sur notre site internet www.mcafinance.fr ou contacter votre interlocuteur habituel.

Profil de risque et de rendement

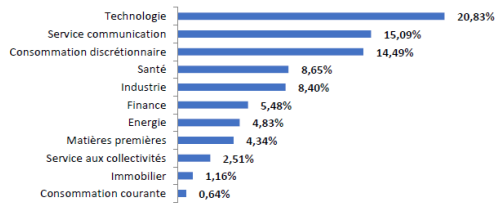


Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps

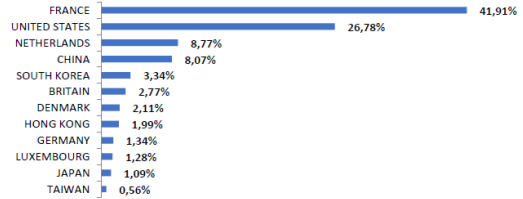
Performances mensuelles

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	YTD	
2022	Gestion Privée Planète	-4.5%	-1.0%	+2.5%	-0.8%	-2.5%	-5.1%	+2.4%	+3.1%	-7.9%	-2.7%	+4.6%	-2.2%	-13.9%
	MSCI World NR EUR / Morningstar GTMENREUR	-7.1%	-1.3%	+6.2%	+0.5%	-5.6%	-5.2%	+4.8%	+5.3%	-6.1%	-2.6%	+3.3%	-4.7%	-13.0%
2021	Gestion Privée Planète	+2.9%	+3.3%	+1.4%	+2.9%	+0.3%	+2.6%	-0.7%	+2.6%	-1.3%	+3.8%	-1.7%	+3.6%	+21.3%
	MSCI World NR EUR / Morningstar GTMENREUR	+3.0%	+1.4%	+2.8%	+3.0%	-0.8%	+6.2%	+2.2%	+2.4%	-1.9%	+3.7%	+2.5%	+3.2%	+31.1%

Allocation sectorielle



Allocation géographique



Contributeurs à la performance

Négatifs	Perf.	Contrib	Positifs	Perf.	Contrib
AMAZON	-36,0%	-1,33%	TOTALENERGIES	+29,5%	+1,05%
MCA ENTREPR. PME	-20,4%	-1,27%	GLENCORE	+37,9%	+0,69%
ALPHABET	-30,5%	-1,21%	ALIBABA GROUP	+42,0%	+0,62%

Chiffres clés du portefeuille

Capitalisation moyenne (en Mrd EUR)	264,47
Capitalisation médiane (en Mrd EUR)	102,08
PE ratio (2 ans glissants)	18,09
VE / CA ratio (2 ans glissants)	7,45
Nombre de lignes	60
Poids des 10 premières lignes	33,68%

2. Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie

La stratégie du **FIA GESTION PRIVEE PLANETE** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3. Résultat de l'exercice

L'actif net au 31/12/2022 était de 12 243 586,91€ contre 13 466 275,08€ au 31/12/2021.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 121,05€, contre 140,63€.

4. Frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2022 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 66% se répartissant à hauteur de 78% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (9,503.39 EUR, soit 0.07% de l'AUM moyen) et de 22% pour les tiers négociateurs (2,647.66 EUR, soit 0.02% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 34% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (6,179.46 EUR, soit 0.05% de l'AUM moyen) et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE (0.00 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2022 s'est élevé à 7,235.54 EUR (0.06% de l'AUM moyen).

5. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

6. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.mcafinance.fr.

7. Politique de rémunération

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

8. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Effet de levier	en montant	en % de l'actif net
Mesure du risque global : méthode de l'engagement	12,412,974.02 EUR	101,38%
Levier Brut AIFM	12,253,605.83 EUR	100,08%

9. Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

10. Evènements intervenus au cours de la période

- 10/06/2022 Caractéristiques de gestion : changement d'indicateur de comparaison a posteriori, auparavant : MSCI World par Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR
- 10/06/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à la stratégie d'investissement
- 10/06/2022 Caractéristiques de gestion : Augmentation de la fourchette d'exposition sur les marchés d'actions des pays émergents de 50% à 100%. La Société nous a indiqué avoir procédé à une rectification de cette fourchette au regard de ce qui était prévu dans le DICI
- 10/06/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie. Le fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

II. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de 108 444,57€, du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 1 209,46€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 989 487,99€ s'élève à 1 099 142,02€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 171 425,16€.
- Report pour un montant de 927 716,86€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 1 538 818,46€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- Report pour un montant de 1 538 818,46€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

2. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant.

3. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet.

4. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	11 518 112,20	12 880 816,07
Actions et valeurs assimilées	9 078 925,09	10 358 078,95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 078 925,09	10 358 078,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	265 660,00	300 085,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	265 660,00	96 020,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	204 065,75
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	2 173 527,11	2 204 101,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 173 527,11	2 204 101,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	18 550,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	18 550,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 725,51	1 535,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 725,51	1 535,90
Comptes financiers	768 702,39	629 679,65
Liquidités	768 702,39	629 679,65
Total de l'actif	12 288 540,10	13 512 031,62

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	9 605 626,43	10 242 926,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	910 357,30	1 474 612,85
Report à nouveau (a)	989 487,99	719 735,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	628 461,16	642 504,62
Résultat de l'exercice (a, b)	109 654,03	386 496,01
Total des capitaux propres	12 243 586,91	13 466 275,08
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	6 498,00	735,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	6 498,00	735,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 498,00	735,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	38 455,19	45 021,54
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	38 455,19	45 021,54
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	12 288 540,10	13 512 031,62

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
TO1XF2C00003 TO1/0122/CALL/45. TOTAL	0,00	24 434,93
Total Actions et assimilés	0,00	24 434,93
Total Options	0,00	24 434,93
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	24 434,93
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	24 434,93
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AH1XF3P00001 AH1/0123/PUT /24. ACCOR	46 583,25	0,00
CP1XF3P00003 CP1/0123/PUT /155. CAP GEMINI	45 849,30	0,00
V11XF3P00001 V11/0123/PUT /23. VEOLIA ENVIRONNEMENT	20 064,00	0,00
CA1XM2C00003 CA1/0622/CALL/18. CARREFOUR	0,00	170 793,53
Total Actions et assimilés	112 496,55	170 793,53
Total Options	112 496,55	170 793,53
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	112 496,55	170 793,53
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	112 496,55	170 793,53

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	228 976,94	443 453,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 000,00	66 786,77
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	242 976,94	510 240,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	625,62	1 789,65
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	625,62	1 789,65
Résultat sur opérations financières (I - II)	242 351,32	508 451,03
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	133 906,75	131 787,00
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	108 444,57	376 664,03
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 209,46	9 831,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	109 654,03	386 496,01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

1. Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

3. Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

4. Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0000930836	1,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0000930836	2 % taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0000930836 D

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum) Obligations 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Eurex - Monep Options : 0.25% (4 € TTC minimum) Futures : 1,50€ TTC /lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

5. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux

6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

7. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	13 466 275,08	10 803 790,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	686 409,00	1 283 136,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 410,45	-880 621,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	854 022,06	1 007 901,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-354 381,26	-434 211,34
Plus-values réalisées sur contrats financiers	186 706,88	52 423,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-48 540,00	-2 618,00
Frais de transaction	-38 829,01	-36 083,71
Différences de change	-1 386,67	11 241,58
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 604 962,29	1 285 032,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-106 157,08</i>	<i>2 498 805,21</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 498 805,21</i>	<i>1 213 772,41</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 761,00	-381,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>334,00</i>	<i>2 095,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 095,00</i>	<i>2 476,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	108 444,57	376 664,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	12 243 586,91	13 466 275,08

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	197 880,00	1,62
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	67 780,00	0,55
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	265 660,00	2,17
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions et assimilés	112 496,55	0,92
TOTAL Autres opérations	112 496,55	0,92

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 305 396,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	492 216,00
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	813 180,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 305 396,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	989 487,99	719 735,14
Résultat	109 654,03	386 496,01
Total	1 099 142,02	1 106 231,15

	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	927 716,86	936 832,43
Capitalisation	171 425,16	169 398,72
Total	1 099 142,02	1 106 231,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	101 139	95 754
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	910 357,30	1 474 612,85
Plus et moins-values nettes de l'exercice	628 461,16	642 504,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 538 818,46	2 117 117,47

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 538 818,46	861 856,01
Capitalisation	0,00	1 255 261,46
Total	1 538 818,46	2 117 117,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	101 139	95 754
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	D1 PART DIST D	7 788 713,90	89 935	86,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	D1 PART DIST D	9 753 208,84	90 041	108,31	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	D1 PART DIST D	10 803 790,99	93 177	115,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	D1 PART DIST D	13 466 275,08	95 754	140,63	0,00	0,00	0,00	14,87
30/12/2022	D1 PART DIST D	12 243 586,91	101 139	121,05	0,00	0,00	0,00	1,695

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 450,000000	686 409,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-65,000000	-8 410,45
Solde net des Souscriptions / Rachats	5 385,000000	-677 998,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	101 139,000000	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0000930836 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	133 906,75
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	1 725,51
Total des créances		1 725,51
Dettes	Frais de gestion	36 447,53
Dettes	frais de negociation	2 007,66
Total des dettes		38 455,19
Total dettes et créances		-36 729,68

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	11 518 112,20	94,07
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	9 078 925,09	74,15
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	265 660,00	2,17
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 173 527,11	17,75
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 725,51	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-38 455,19	-0,31
CONTRATS FINANCIERS	-6 498,00	-0,05
OPTIONS	-6 498,00	-0,05
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	768 702,39	6,28
DISPONIBILITES	768 702,39	6,28
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	12 243 586,91	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						9 078 925,09	74,15
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						9 078 925,09	74,15
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						9 078 925,09	74,15
TOTAL CAYMANES ILES						726 442,06	5,93
KYG017191142 ALIBABA GROUP HOLDING SERIE S			HKD	27 000		280 538,49	2,29
KYG8208B1014 JD.COM INCA			HKD	428		11 353,52	0,09
KYG875721634 TENCENT			HKD	10 800		434 550,05	3,55
TOTAL ALLEMAGNE						140 910,00	1,15
DE000PAH0038 PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING PREF			EUR	2 750		140 910,00	1,15
TOTAL DANEMARK						221 181,52	1,81
DK0060079531 DSV			DKK	1 500		221 181,52	1,81
TOTAL FRANCE						3 041 620,17	24,83
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	2 000		264 800,00	2,16
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	5 000		293 250,00	2,40
FR0000120321 L'OREAL			EUR	200		66 720,00	0,54
FR0000120404 ACCOR			EUR	2 000		46 700,00	0,38
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	400		271 960,00	2,22
FR0000121485 KERING			EUR	280		133 140,00	1,09
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	1 650		279 180,00	2,28
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	1 900		248 368,00	2,03
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	50		7 797,50	0,06
FR0000125486 VINCI			EUR	2 000		186 580,00	1,52
FR0000127771 VIVENDI			EUR	30 000		267 420,00	2,18
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	3 400		181 050,00	1,48
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	3 546		121 450,50	0,99
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	38 303		383,03	0,00
FR0011675362 NEOEN			EUR	7 020		264 022,20	2,16
FR0012435121 ELIS			EUR	12 342		170 566,44	1,39
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH			EUR	400		121 000,00	0,99
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES			EUR	3 500		117 232,50	0,96

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ROYAUME UNI						214 170,24	1,75
GB00BP6MXD84 SHELL			EUR	8 088		214 170,24	1,75
TOTAL HONG KONG						209 131,43	1,71
HK0000069689 AIA GROUP			HKD	20 000		209 131,43	1,71
TOTAL IRLANDE						76 362,50	0,62
IE00BZ12WP82 LINDE			EUR	250		76 362,50	0,62
TOTAL JAPON						115 030,13	0,94
JP3371200001 SHIN-ETSU CHEMICAL			JPY	1 000		115 030,13	0,94
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD						350 973,89	2,87
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25			USD	340		350 973,89	2,87
TOTAL LUXEMBOURG						134 120,00	1,10
FR0014000MR3 EUROFINIS SCIENTIFC			EUR	2 000		134 120,00	1,10
TOTAL PAYS-BAS						976 766,80	7,98
NL0000235190 AIRBUS			EUR	500		55 510,00	0,45
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	680		342 584,00	2,80
NL0013654783 PROSUS			EUR	3 000		193 350,00	1,58
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	13 940		184 983,80	1,51
NL0015000IY2 UNIVERSAL MUSIC GROUP			EUR	8 900		200 339,00	1,64
TOTAL TAIWAN						59 149,42	0,48
US8740391003 TAIWAN SEMICONDUCTOR ADR SPONS			USD	850		59 149,42	0,48
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						2 813 066,93	22,98
US00724F1012 ADOBE			USD	600		188 629,08	1,54
US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD.			USD	500		30 253,63	0,25
US00971T1016 AKAMAI TECHNOLOGIES			USD	1 000		78 751,93	0,64
US02079K3059 ALPHABET CL.A			USD	4 000		329 693,12	2,69
US0231351067 AMAZON COM			USD	3 300		258 956,51	2,12
US0378331005 APPLE			USD	1 700		206 344,06	1,69
US0605051046 BANK AMERICA			USD	6 000		185 641,55	1,52
US17275R1023 CISCO SYSTEMS			USD	2 000		89 009,30	0,73
US2546871060 THE WALT DISNEY			USD	2 300		186 672,89	1,52
US29444U7000 EQUINIX REIT			USD	200		122 384,04	1,00
US30303M1027 META PLATFORMS CLA			USD	400		44 968,00	0,37

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US4612021034 INTUIT			USD	400		145 441,64	1,19
US4781601046 JOHNSON AND JOHNSON			USD	1 300		214 531,27	1,75
US5949181045 MICROSOFT			USD	1 900		425 669,58	3,47
US67066G1040 NVIDIA			USD	300		40 956,61	0,33
US79466L3024 SALESFORCE			USD	850		105 284,23	0,86
US8636671013 STRYKER			USD	700		159 879,49	1,31
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						265 660,00	2,17
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						265 660,00	2,17
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						197 880,00	1,62
TOTAL LUXEMBOURG						197 880,00	1,62
FR00140058D3 LANDEV1 7%21-200324	20/09/2021	20/03/2024	EUR	200	7,00	197 880,00	1,62
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						67 780,00	0,55
TOTAL PAYS-BAS						67 780,00	0,55
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	200		67 780,00	0,55
TOTAL Titres d'OPC						2 173 527,11	17,75
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						102 892,00	0,84
TOTAL IRLANDE						102 892,00	0,84
IE00BYSZ5R67 SSGA 3-7 YR US USD			EUR	4 000		102 892,00	0,84
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						2 070 635,11	16,91
TOTAL FRANCE						1 588 362,75	12,97
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	1,5		282 966,75	2,31
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	2 400		492 216,00	4,02
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	6 000		813 180,00	6,64
TOTAL IRLANDE						482 272,36	3,94
IE00B02KXK85 ISHARES CHINA LARGE CAP UCITS			EUR	1 600		121 440,00	0,99
IE00BKPSFD61 ISHS CHINA CNY BOND UCITS ETF			USD	70 000		360 832,36	2,95
TOTAL Contrats financiers						-6 498,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels						-6 498,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						-6 498,00	-0,05
TOTAL AUTRES PAYS						-6 498,00	-0,05
AH1XF3P00001 AH1/0123/PUT /24.			EUR	-30		-2 970,00	-0,02
CP1XF3P00003 CP1/0123/PUT /155.			EUR	-7		-2 688,00	-0,02

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
VI1XF3P00001 VII/0123/PUT /23.			EUR	-40		-840,00	-0,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, présentation faite du rapport du conseil d'administration et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/12/2022, bilan, compte de résultat et annexe, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le capital social qui était composé de 95 754 actions le 31/12/2021 soit un capital de 13 466 275,08€ comportait 101 139 actions le 30/12/2022 soit un capital de 12 243 586,91 €.

En conséquence, l'assemblée donne quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate, qu'au 30/12/2022 que les sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de 108 444,57€, du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 1 209,46 € s'élève à 1 099 142,02€.

Conformément aux dispositions statutaires, il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 171 425,16 €
- Report partiel pour un montant de 927 716,86 €

L'assemblée générale constate ensuite que le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 1 538 818,46 € et sera affectée comme suit :

- Report partiel pour un montant de 1 538 818,46€

Enfin, l'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions statutaires, il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes au résultat de l'exercice et aux plus-values nettes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes en exécution de l'article L.225-38 du code de commerce et en approuve les conclusions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SICAV GESTION PRIVEE PLANETE

Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV GESTION PRIVEE PLANETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mars 2023

Le Commissaire aux comptes,

JPA



Pascal ROBERT